



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 décembre 2005, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Christine Lapointe.

Rés. 2005-12-285 : Ouverture de la séance

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-286 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point *Affaires nouvelles+ :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 novembre 2005
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Nomination d'un représentant sur le comité de la maison des jeunes de Sainte-Thècle
7. PG Systèmes d'Information/Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2006
8. Hebdo Mékinac/Des Chenaux : participation au cahier spécial pour Noël
9. CTA Mékinac: Adhésion 2006
10. Liste des personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées
11. a) Patinoire: Date de retour au travail du préposé
Surveillance le samedi, le dimanche et les jours de fête
- b) Vacance de Jean-Yves Piché du 19 décembre 2005 au 10 janvier 2006
12. Avis de motion modification au règlement de stationnement de nuit.
13. Rencontre sociale des élus et des employés de la municipalité de Sainte-Thècle.
14. Opération Nez Rouge : demande de commandite.
15. Intronisation de Monsieur Jean-René Marchand
16. Municipalité de Batiscan/demande d'appui concernant la fermeture de leur école.
17. Ministère de la Sécurité publique mise à jour du bottin des ressources d'urgence.
18. a) Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc./demande d'aide financière.
- b) Club de ski de fond le Geai Bleu : demande d'aide financière
19. Lavage des tapis dans le centre local d'emploi.
20. Groupement forestier de Champlain Inc. : acceptation et signature des plans d'aménagement des lots municipaux 102-A-P, 103-B-P, 104-A-P, 98-A et 98-C.
21. Achat ou location d'un équipement pour déneiger les trottoirs.
22. a) Fermeture du contenant de déchets du garage municipal pour la période des fêtes.
- b) Enlèvement des ordures : demande de changement de jour
23. Offre d'achat pour le lot 263 dans la rue de l'Anse
24. Affaires en suspend :
 - a) Site de neige usée
 - b) Dossier du lac des Chicots
 - c) Stationnement dans la rue Saint-Jean
 - d) Règlement de zonage Atelier artisanal
 - e) Étude des programmes d'aide financière gouvernementale :
 - 1) Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
 - 2) Modernisation d'infrastructure d'aqueduc, d'égout et de voirie locale (taxe sur l'essence)
 - f) Demande de la CDC de Mékinac : Internet haute vitesse

25. CPTAQ : Demande de Claude Francoeur pour l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture sur le lot 177.
26. Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac/demande de partage de loyer
27. Questions de l'assistance
28. Affaires nouvelles:
 - a) Appui à la municipalité de Notre-Dame de Mont-Carmel
 - b) Appui au club de gymnastique Les Gymna-Thècles
29. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-287 : Adoption du procès-verbal de la séance du mois de novembre 2005

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 14 novembre 2005, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en novembre 2005

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Suite à notre demande d'aide financière soumise au Ministère concernant les projets de remplacement des conduites d'égout des rues Villeneuve et St-Gabriel et des rues St-Jacques et Lacordaire, on nous informe que le Ministère ne peut donner suite à nos demandes en raison de l'épuisement des crédits de ces programmes.

On nous informe que le Ministère ne peut donner suite à notre demande pour le projet de réfection du réservoir d'eau potable et mise à niveau des infrastructures de production en raison de l'épuisement des crédits de ce programme. On nous invite à formuler une nouvelle demande d'aide financière pour ce projet dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, lequel accorde une priorité aux projets visant la mise aux normes de la qualité de l'eau potable.

À compter de 2007, des changements seront apportés aux règles comptables particulièrement en ce qui a trait aux régimes de retraite et aux organismes contrôlés par les administrations municipales. On nous remet un dépliant qui décrit les modifications et leurs impacts sur la présentation de l'information financière municipale de notre organisme.

Invitation à participer au 4e Sommet des leaders municipaux sur les changements climatiques. Cet événement se déroulera du 5 au 7 décembre au Centre Mont-Royal à Montréal.

Luc Sauvageau, directeur, nous informe qu'il a approuvé, en vertu d'un règlement du gouvernement, la proportion médiane (93 %) et le facteur comparatif (1.08) du rôle d'évaluation foncière de notre municipalité pour l'exercice financier 2006.

On nous fait parvenir le Guide d'accueil et de références pour les nouveaux élus municipaux. Ce document regroupe les quatre guides produits dans le passé par le ministère des Affaires municipales et des Régions.

On nous transmet un exemplaire de la première Déclaration de services à la clientèle (DSC) du Ministère. Ce document a pour but de faire connaître la nature des services du Ministère et les moyens offerts à la clientèle pour entrer en communication avec eux.

- **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

On nous transmet un arrêté ministériel numéro AM 2005-053 du ministre des Ressources naturelles et de la Faune en date du 9 novembre 2005 concernant une autorisation à la Municipalité de Sainte-Thècle pour l'entretien et la réfection de chemins du domaine de l'État.

- **Ministère de la Sécurité publique**

On nous transmet le cahier de mise en candidature du *Mérite québécois de la sécurité civile*, édition 2006. Les propositions de candidatures relatives à une action de sécurité civile survenue entre le 1er janvier et le 31 décembre 2005 doivent être acheminées au secrétariat du Mérite québécois de la sécurité civile au plus tard le 9 janvier 2006.

- **Ministère des Transports**

On nous informe qu'il y a régulièrement des véhicules qui demeurent stationnés la nuit, en période hivernale, en bordure de la route 153 dans notre municipalité. On nous demande de prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation afin de faciliter le travail de l'entrepreneur et ainsi améliorer la qualité du service rendu.

On nous rappelle l'approbation, par le Conseil des ministres, du décret 279-2005 du 30 mars 2005 concernant le Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées pour les années 2005, 2006 et 2007.

- **Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux**

Une offre de Kino-Québec pour l'activité *Plaisir sur glace* qui se tiendra du 14 janvier au 19 février 2006 qui se veut une campagne québécoise de promotion du patin sur glace en famille. Deux types d'intervention sont nécessaires à la réussite de ce projet. Le premier, offert gratuitement par Kino-Québec,

est la communication et vise à faire la promotion des activités offertes par les municipalités. Le deuxième doit être géré par la municipalité ou l'organisme associé à *Plaisir sur glace* et consiste en la création d'environnement(s) favorable(s) à la pratique du patinage. Des outils promotionnels seront mis à la disposition des municipalités participantes. L'inscription doit être retournée avant le 16 décembre 2005.

- **Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**
Mini-Scribe qui nous donne les dates importantes de décembre et qui traite de divers sujets. Voir Annexe « A ».
- **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**
Communiqué en date du 22 novembre 2005 qui traite du projet d'implantation d'une minicentrale hydroélectrique au pied du barrage Matawin et qui a pour titre : « La commission invite les citoyens à s'exprimer à compter du 13 décembre prochain ».
- **Bureau du Directeur général des élections du Québec**
Le DGE salue l'initiative de RECYC-QUÉBEC et encourage les partis et candidats à recycler les très nombreuses affiches électorales.
- **Cabinet de la ministre des Affaires municipales et des Régions**
Nathalie Normandeau, ministre, désire féliciter le maire et les élus à l'occasion de l'élection de mois de novembre.
- **Centre des armes à feu Canada**
On nous remet le bulletin spécial à l'intention des agents publics n° 41 intitulé : « Report de l'entrée en vigueur des règlements ».
- **Chambre de commerce de Mékinac**
On remercie Monsieur André C. Veillette pour la participation au souper du 25 octobre 2005. On nous mentionne qu'ils retiennent certains énoncés, tels que l'empressement à mobiliser la région afin de travailler en concertation, l'importance de se donner une Chambre de commerce représentative, forte et dynamique, l'urgence d'innover pour créer des emplois et voir à offrir des incitatifs concrets à nos jeunes pour qu'ils demeurent dans Mékinac.
Invitation à participer aux Vins et Fromages le 6 décembre 2005 à 18h à la Salle de quilles Boule-Vard à Saint-Tite au coût de 50 \$ par personne.
- **CLD Mékinac**
On nous fait parvenir et on nous explique le fonctionnement du bulletin électronique « Nouvelles du CLD Mékinac » édition novembre 2005.
On nous informe que la date limite pour déposer une demande de subvention dans le cadre du programme Pacte rural pour le mois de décembre est fixée au vendredi 25 novembre 2005. Après cette date, les demandes seront traitées en janvier 2006.
- **Commission scolaire de l'Énergie**
Les membres du conseil des commissaires désirent transmettre à l'ensemble des élues municipales et élus municipaux de sincères félicitations suite aux élections générales tenues dans les villes et municipalités du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie.
- **Commission des transports**
On nous demande de mettre à jour les renseignements que nous avons fournis lors de notre inscription au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds. Nous devons remplir et transmettre le formulaire accompagné des frais requis au plus tard le 31 décembre 2005.
- **Conférence régionale des élus de la Mauricie (CRÉ)**
Bulletin du 25 novembre 2005 dont les grands titres sont : Changements au conseil d'administration de la CRÉ, Forum de la société civile, Entente signée avec Île de La Réunion et Le FIER-SOUTIEN.
Un rappel que la prochaine rencontre du conseil d'administration est prévue jeudi le 15 décembre 2005 à la Ville de Trois-Rivières.
- **Conseil des services essentiels**
Le 26 octobre 2005 et par décret 1014-2005, le gouvernement du Québec a assujéti notre organisme aux dispositions du Code du travail prévoyant le maintien des services essentiels lors d'une grève. On tient à nous rappeler la particularité des conditions d'exercice du droit de grève des salariés œuvrant dans les services publics.
- **Curriculum vitae**
Marcel Bédard, 1881 ch. St-Michel Sud, Sainte-Thècle, G0X 3G0, applique pour obtenir le poste de responsable de la patinoire à temps partiel (fin de semaine).
Céline Béland, 213 rue St-Jacques, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche poste en bureautique.
René Baril, 2661 ch. St-Pierre, Sainte-Thècle, G0X 3G0.
Jacques Guillemette, 190 Centenaire, Sainte-Thècle, G0X 3G0

- **Déneigement**
On nous fait parvenir deux estimations concernant le déneigement des cours de la municipalité. La première provient de Georges Paquin Excavation et terrassement et fils qui celui-ci fixe son taux à 65 \$ de l'heure et la deuxième de Monsieur Bertrand Cloutier qui celui-ci son taux horaire est fixé à 64 \$ de l'heure plus taxes.
- **Diane Tessier**
Madame Tessier nous fait parvenir une lettre dans laquelle elle exprime son mécontentement pour la facture d'une vidange de fosse septique dont elle dit n'avoir jamais eu pour un chalet qui n'est pas habité ou presque.
- **Eau Vive Batiscan**
Édith Béland, nous fait parvenir une copie conforme d'une lettre envoyée à la municipalité de Lac-aux-Sables où elle mentionne qu'elle aimerait savoir si la municipalité a délivré un certificat ou formulaire de conformité aux règlements municipaux au promoteur du projet de barrage à la Chute du Deux à St-Adelphé. Si cela a été fait, quels sont les critères sur lesquels reposent la délivrance du permis, autorisation ou tout autre document ?
- **Femmes de Mékinac**
On nous mentionne les prochaines activités du centre de femmes et l'horaire de fermeture du bureau de Femmes de Mékinac durant la période du temps des fêtes.
- **FQM (Voir Annexe « B »)**
On nous annonce la signature d'une nouvelle entente entre la FQM et Le Groupe Ohméga qui permettra, à la clientèle des municipalités et des MRC membres de la FQM, de connaître à peu de frais leur potentiel énergétique éolien.
Jeudi le 8 décembre prochain, aura lieu à Victoriaville, une commission itinérante qui portera sur « Les responsabilités des municipalités et la production porcine ».
Contact FQM en date du 18 novembre 2005.
On nous informe qu'ils ont fait parvenir à notre MRC l'offre de renouvellement de notre adhésion à la FQM pour l'année 2006. De plus, on nous remet le document « Rapport d'activités 2004-2005 » dans lequel on peut prendre connaissance des dossiers défendus et des activités qui ont été offertes cette année.
- **Héma-Québec**
Invitation à une rencontre publique qui se tiendra le 6 décembre 2005 à Trois-Rivières à l'hôtel Delta.
- **Le Concours national de paroliers *Chanson pour tes yeux***
Dans le but de favoriser l'émergence de nouveaux talents d'auteurs dans le domaine de la chanson, l'organisation de la Journée de l'Hymne au printemps lance la huitième édition de son concours national de paroliers et parolières de langue française. Une bourse en argent de 2 500 \$ sera versée au lauréat du premier prix. Le concours est ouvert à toute la population du Québec et du Canada. La date limite d'inscription est fixée au 1er mars 2006. Luc De Larochellière agit à titre de président du jury du concours.
Communiqué qui a pour titre : « Rencontre avec Luc De Larochellière dans les écoles secondaires, cégeps, universités et bibliothèques du Québec ».
- **Le service aux entreprises et aux collectivités**
Michel Dumas, conseiller, secteur aventure-écotourisme, nous fait parvenir un dépliant concernant le développement de l'aventure et de l'écotourisme dans notre municipalité.
- **Les Affaires.com**
Communiqué en date du 15 novembre 2005 qui a trait à une entente sur trois ans entre le Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour aider les producteurs agricoles à être plus efficaces et mieux adaptés à leurs besoins.
- **MRC de Mékinac**
Copie du procès-verbal de la session des membres du Conseil tenue le 19 octobre 2005.
Claude Beaulieu, directeur général, nous fait parvenir copie de la résolution 05-11-191 concernant la Corporation de transport adapté Mékinac, extraite des minutes de la session ordinaire du Conseil de la MRC, en date du 23 novembre 2005.
- **Productions Hugues Pomerleau inc.**
Offre de service comme organisateur d'événements partout au Québec.
- **Recyc-Québec**
Communiqué de presse en date du 3 novembre 2005 qui a pour titre : « Élections municipales, Un vote unanime pour la récupération et le recyclage des affiches électorales ».

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**
On nous fait parvenir l'horaire de la période du temps des fêtes du LES de St-Étienne-des-Grès où on mentionne que ce sera fermé les 24 et 25 décembre et les 31 décembre et 1er janvier.
- **RÉSEAU Environnement**
Demi-journée technique provinciale à Montréal le 7 décembre et à Sainte-Foy le 9 décembre qui portera sur le nouveau formulaire de l'article 32 de la loi sur la qualité de l'environnement.
- **SAMBBA**
Invitation pour le dévoilement des projets de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA), réalisés au cours de la saison estivale 2005. Cette rencontre avait lieu mercredi 9 novembre, à 10 heures, à la salle municipale de St-Stanislas.
On nous annonce qu'aucune réunion de la SAMBBA ne pourra se tenir d'ici la fin de 2005. On demande nos disponibilités pour les mois de janvier et de février afin de tenir une rencontre sur 2 jours.
- **Services Sanitaires Gaudreau**
Michel Savard, directeur des opérations et du développement des affaires, nous envoie une copie conforme d'une lettre adressée à Monsieur Jean-Olivier Chénier, directeur adjoint aux opérations de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie. Cette lettre a pour but d'informer que Services Sanitaires Gaudreau a effectué des vérifications au sujet du déversement de boues en milieu naturel et que l'employé concerné n'est plus à leur emploi.
- **Société immobilière**
Afin d'améliorer son service à la clientèle, la SIQ a mis en opération en mars dernier un centre d'appels (le 1-877-747-9911) qui prend en charge la majorité des appels de service selon des procédures standardisées.
- **Transport Magazine**
Transport Magazine sera chez-nous en janvier / février 2006. Notre représentante Mauricie-Bois-Franc sera Madeleine Blain. Elle mentionne : « Mon désir est de mieux vous faire connaître ! Saisissez l'occasion et contactez-moi ! ».
- **Université du Québec à Trois-Rivières**
On nous fait parvenir le dernier programme de formation continue en sécurité civile et on nous invite à consulter le programme en ligne où nous trouverons la description détaillée de chaque formation ainsi que le formulaire d'inscription : www.uqtr.ca/securitecivile. Voir Annexe « C ».

Rés. 2005-12-288 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de novembre 2005.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-289 : Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement des comptes figurant sur les deux listes présentées au conseil, dépenses incompressibles et autres dépenses effectuées jusqu'au 30 novembre 2005, représentant une somme totale de 173 233.40 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

État des revenus et des dépenses

Un état des revenus et des dépenses au 30 novembre 2005 est remis à chacun des membres du conseil municipal.

Rés. 2005-12-290 : Nomination d'un représentant sur le comité de la maison des jeunes de Sainte-Thècle

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme France Déry, conseillère comme représentante de la municipalité de Sainte-Thècle sur le comité de la maison des jeunes de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-291 : PG Systèmes d'Information/Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2006

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle renouvelle les contrats d'entretien et soutien des applications avec la compagnie PG Systèmes d'Information pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2006 au montant de 5 492.44 \$, taxes incluses, pour les financiers et 943.21 \$, taxes incluses, pour la gestion du territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-292 : Voeux des fêtes/Hebdo Mékinac/Des Chenaux

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle réserve un espace d'environ 3,5" par 10", au prix de 214,00 \$, taxes en sus, pour sa participation au cahier spécial publié par l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux, le 17 décembre 2005, à l'occasion des fêtes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-293 : CTA Mékinac/Adhésion 2006

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle:

- adopte les prévisions budgétaires 2006 de la Corporation Transport Adapté Mékinac au montant de 134 848 \$.
- adhère au service de transport adapté de la CTA Mékinac pour l'exercice financier 2006.
- adopte le montant de la cotisation de 5 251 \$ laquelle sera acquittée en deux versements égaux, le premier en janvier 2006 et le second en juillet 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-294 : Personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées

ATTENDU QUE les membres du conseil ont approuvé la liste des arriérés de taxes en date du 1er décembre 2005 représentant une somme de 34 879.61 \$;

ATTENDU QUE des avis de rappel ont été expédiés aux retardataires, à savoir, le 29 avril 2005, le 3 août 2005 et le 1 novembre 2005;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement de transmettre à la Cour municipale de la Ville de Saint-Tite, pour paiement, les comptes d'arrangements figurant sur ladite liste qui sont supérieurs à 50 \$ et pour lesquels aucun arrangement n'a été pris le 31 décembre 2005.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-11-261 : Service des incendies/Nomination d'un représentant

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Tommy Plamondon comme représentants de la municipalité au comité du service des incendies de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-295 : Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du lac Traverse, Saint-Michel Nord et de la route Marchand

CONSIDÉRANT l'annexe *B+ de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) - section Sainte-Thècle concernant l'horaire de travail du préposé à la patinoire;

CONSIDÉRANT la lettre d'entente avec les employés syndiqués de la municipalité à l'effet qu'ils ne s'opposeront pas à l'embauche d'un nouvel employé pour l'entretien de la patinoire ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle:

- Engage Yves Vallée comme préposé à la patinoire pour la saison 2005-2006.
- Fixe au 12 décembre 2005 la date de retour au travail du préposé à l'entretien de la patinoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-296 : Surveillance à la patinoire les samedis, dimanches et les jours de congé du préposé

CONSIDÉRANT QUE l'horaire du préposé à la patinoire est fixé du lundi au vendredi, 13 h à 17 h et 18 h 30 à 21 h ;

CONSIDÉRANT les congés de Noël et du Jour de l'An ;

CONSIDÉRANT que dans la correspondance, trois personnes qui travaillaient chez Groleau Inc., ont fait une demande d'emploi à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme André C. Veillette, Tommy Plamondon et Louis Paillé pour faire passer une entrevue aux trois personnes qui ont demandé du travail à la Municipalité et de faire une recommandation au conseil à la séance du 19 décembre 2005 afin d'engager une personne pour effectuer la surveillance de la patinoire les samedis, dimanches et les jours de congé du préposé pour la saison hivernale 2005 – 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-297 : Vacances de Jean-Yves Piché du 19 décembre 2005 au 10 janvier 2006

CONSIDÉRANT que durant sa période de vacances, Jean-Yves Piché travaillera de façon sporadique pour effectuer la surveillance de l'eau potable et usée ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte que Jean-Yves Piché prenne des vacances du 19 décembre 2005 au 10 janvier 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion

Daniel Allard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement pour le stationnement de nuit dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques à Sainte-Thècle pour la saison hivernale 2005-2006.

Rés. 2005-12-298 : Rencontre sociale des élus et des employés de la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle organise une rencontre sociale le 16 décembre 2005 à 17 heures à la salle Aubin avec les membre du conseil, les employés municipaux, les pompiers et les bénévoles de la bibliothèque municipale. Par la même occasion, le conseil désire souligner le départ à la retraite de madame Louise Trudel. Les conjoints sont aussi invités à cette rencontre sociale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-299 : Opération Nez Rouge : demande de commandite

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle verse la somme de vingt-cinq dollars (\$25.00) à Opération Nez rouge de Mékinac pour les aider à offrir un service de raccompagnement à la population du territoire de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés 2005-12-300 : Intronisation de Monsieur Jean-René Marchand

CONSIDÉRANT que Jean-René Marchand de Sainte-Thècle sera intronisé au temple de la renommée sportive de la Mauricie pour son implication au baseball ;

CONSIDÉRANT que cet événement aura lieu le 21 janvier 2006 au complexe sportif Les Estacades du Cap-de-la-Madeleine ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Alain Vallée et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle assistera à l'intronisation de Jean-René Marchand le 21 janvier 2005 et verse la somme de deux cent quatre-vingt dollar (\$ 280.00) à Sport-Hommage Mauricie pour participer à cet hommage.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-301 : Municipalité de Batiscan/demande d'appui concernant la fermeture de leur école

CONSIDÉRANT QU'une école, c'est l'âme d'un village, ses enfants en sont les racines et l'espoir de toute la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE nous croyons fermement que chaque village du Québec a droit à son école primaire entière permettant à nos enfants de s'épanouir dans un milieu de vie sain et agréable pour l'avenir des générations présentes et futures ;

CONSIDÉRANT QU'un village sans école est condamné à devenir un village fantôme;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'une école primaire entière est primordiale pour la survie des communautés rurales du Québec et devant la volonté de toutes les Batiscanaises et tous les Batiscanais, plus déterminés que jamais à conserver leur école ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la Municipalité de Batiscan dans sa démarche auprès du Gouvernement du Québec et de la Commission Scolaire afin de conserver leur école primaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-302 : Ministère de la sécurité publique mise à jour du bottin des ressources d'urgence

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Louis Paillé comme coordonnateur de l'organisation municipale de Sécurité civile pour la Municipalité de Sainte-Thècle en remplacement de madame Louise Rompré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-303 : Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc./demande d'aide financière

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de \$ 200.00 pour l'année 2006 à la Corporation touristique et culturelle de Grand-Mère Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Club de ski de fond le Geai Bleu : demande d'aide financière

Cette demande sera étudiée lors de la préparation des prévisions budgétaires de la Municipalité de Sainte-Thècle pour l'année financière 2006.

Rés. 2005-12-304 : Lavage des tapis dans le centre local d'emploi

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Lachance au montant de 862.18 \$ taxes incluses pour le lavage des tapis dans le centre local d'emploi à l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-305 : Groupement forestier de Champlain Inc. : plans d'aménagement forestier des lots municipaux et fixer une date pour une rencontre avec la population

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- Accepte les plans d'aménagement forestier pour les lots municipaux préparés par le Groupement forestier de Champlain Inc.
- Autorise le maire à signer lesdits plans d'aménagement forestier
- Le conseil fera une soirée d'information sur ce sujet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Achat ou location d'un équipement pour déneiger les trottoirs

Suite aux prix reçus pour l'achat ou la location d'un tracteur pour déneiger les trottoirs de la municipalité, le conseil demande de voir fonctionner ce tracteur avant de prendre une décision. Plusieurs informations sont à vérifier : l'opérateur, permis de conduire de l'opérateur, la responsabilité légale et la municipalité n'a pas de site de neige usée.

Rés. 2005-12-306 : Fermeture du contenant de déchets du garage municipal pour la période des fêtes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ferme le contenant de déchets du garage municipal pour la période des fêtes soit les samedis 24 et 31 décembre 2005.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-307 : Cueillette des ordures : demande de changement de jour

ATTENDU la demande de la compagnie Matrec de changer le jour de la cueillette des ordures ;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années la cueillette des ordures s'effectue le mercredi dans la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle refuse l'offre de la compagnie Matrec à l'effet de changer la journée de cueillette des ordures ménagères sur notre territoire. La cueillette des ordures continuera donc à se faire le mercredi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-308 : Offre d'achat pour terrain portant le numéro de lot 263 dans la rue de l'Anse

CONSIDÉRANT la résolution 98-02-61 *Conditions de vente des terrains de la rue de l'Anse+;

CONSIDÉRANT la résolution 98-03-97 *Clauses spéciales à inscrire lors de la vente des terrains du développement de la rue de l'Anse+;

CONSIDÉRANT la demande de Patrick Baril et de Chantal Veillette désirent se porter acquéreur du terrain portant le numéro de lot 263 et propriété de la Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le prix de ce terrain est établi à 12 600.00 \$ plus les taxes applicables selon les conditions de vente des terrains de la rue de l'Anse (référence, résolution 98-02-61);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- vend de gré à gré, payable comptant, l'immeubles décrits ci-après: le lot 263 (référence: dossier 744367, minute 175, Claude Lahaie, a.g.), aux conditions précédemment établies dans les résolutions 98-02-61 et 98-03-97.
- autorise le maire, André C. Veillette et le secrétaire-trésorier, Louis Paillé, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

- a) Site de neige usée.
- b) Dossier du lac des Chicots.
- c) Stationnement dans la rue Saint-Jean.
- d) Règlement de zonage Atelier artisanal.
- e) Étude des programme d'aide financière gouvernementale :
 - 1) Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR).
 - 2) Modernisation d'infrastructure d'aqueduc, d'égout et de voirie locale (taxe sur l'essence)
- f) Demande de la CDC de Mékinac : Internet haute vitesse

Rés. 2005-12-309 : CPTAQ : demande de Claude Francoeur pour l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture sur le lot 177

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Claude Francoeur d'aliéner et d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 177 dans la Municipalité de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que cette partie du lot 177 est située dans un environnement boisé où l'agriculture est pratiquement absente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande de Claude Francoeur auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'obtention de l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 177 à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-310 : Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac : demande de partage de leur local

CONSIDÉRANT la demande de l'Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac de partager leur local de l'Hôtel de Ville avec une autre association ;

CONSIDÉRANT que le partage de leur local et des frais de location les aiderait grandement à réduire leurs dépenses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte que l'association des personnes aidantes naturelles de Mékinac partage de leur local avec un autre organisme et que la municipalité soit mise au courant de l'organisme qui partagera leur local.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Renald St-Amand demande qui fait l'entretien d'hiver sur la route 153 et dit que nos sapins décoratifs dans les rues n'éclairent pas beaucoup.

Yvon Goulet demande des explications sur le point 20.

Rolland Magnan félicite les nouveaux élus municipaux, demande des explications sur le point 23, sur le panneau interdit de stationner de la rue Saint-Jean et de l'étude pour améliorer le stationnement dans cette rue. Il dit qu'il a communiqué avec Daniel Bouchard, avocat, et que celui-ci lui a dit qu'il pouvait poser des questions aux membres du conseil municipal.

Rés. 2005-12-311 : Appui aux Municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Étienne-des-Grès

CONSIDÉRANT le communiqué de presse émis par Hydro-Québec annonçant de façon unilatérale la fermeture définitive du lien inter-rives de la Gabelle à partir du 19 décembre 2005 ;

CONSIDÉRANT l'impact régional de cette décision touchant une multitude d'usagers du lien inter-rives de la Gabelle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie les démarches entreprises par les municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Étienne-des-Grès concernant leur demande adressée à Hydro-Québec de surseoir à la décision de fermer le lien inter-rives de la Gabelle et d'obtenir une rencontre d'urgence à ce sujet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-312 : Club de gymnastique les Gymna-Thècles

CONSIDÉRANT la rencontre intervenue avec Ghislain Gravel, directeur de l'école Masson, André C. Veillette, maire et Jacques Tessier, conseiller au sujet de la facture de location du gymnase par le club de gymnastique les Gymna-Thècles ;

CONSIDÉRANT que le montant de cette facture est d'environ 300. \$ pour l'utilisation du gymnase durant les mois de septembre à décembre 2005 ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle paiera à l'école Masson la facture de la location du gymnase pour l'utilisation de celui-ci par le club de gymnastique les Gymna-Thècles pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2005.

France Déry, conseillère se retire de cette décision.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil :

André C. Veillette, Daniel Allard, Jacques Tessier et Tommy Plamondon déposent leurs déclarations des intérêts pécuniaires des membre du conseil à la séance du conseil municipal.

Rés. 2005-12-313 : Ajournement de la séance

À 20h38, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil ajourne la séance au lundi 19 décembre 2005 à 20 h 15.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

Maire



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le 19 décembre 2005, à 20 heures, local 213, au 301 rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire, Monsieur André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Sont aussi présents : Louis Paillé et Christine Lapointe.

Rés. 2005-12-314 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE , Alain Vallée propose, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures afin d'adopter les prévisions budgétaires 2006 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2006, 2007 et 2008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-315 : Prévisions budgétaires 2006

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte les prévisions budgétaires suivantes pour 2005 :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006

RECETTES

TAXES	BUDGET 2005	BUDGET 2006
Taxe foncière générale	686 009.00	692 505.00
Taxe spéciale - Sécurité publique	151 779.00	164 470.00
Taxe spéciale - Réforme Ryan Voirie	120 051.00	121 188.00
Taxe spéciale – Chemin Joseph St-Amant	12 064.00	15 000.00
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	969 903.00	993 163.00

COMPENSATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

Service d'eau	46 428.00	46 500.00
Service de la dette d'eau	87 760.00	87 940.00
Service d'égout	58 216.00	58 350.00
Service d'enlèvement des ordures	115 690.00	115 800.00
Récupération	39 680.00	39 740.00
Boues de fosses septiques	20 000.00	20 000.00
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	367 774.00	368 330.00

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Foyer de Sainte-Thècle	31 841.00	32 000.00
École primaire Masson	13 832.00	19 000.00
Compensation pour les terres publiques	28 600.00	34 800.00
Bureau de poste	1 159.00	1 150.00
Télécommunication, gaz et électricité	15 575.00	15 900.00
Péréquation	21 944.00	48 322.00
Diversification financement municipal	7 100.00	6 900.00
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	120 051.00	158 072.00

AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES

Licence pour chien	3 300.00	3 600.00
Permis de construction	3 600.00	3 600.00
Droits de mutations immobilières	14 000.00	15 000.00
Constat d'infraction	5 000.00	5 000.00
Revenus d'intérêt	14 770.00	13 770.00
Revenus de location	110 230.00	110 640.00
Contribution promoteur	27 965.00	
Raccord d'eau et d'égout	1 000.00	1 000.00
Photocopies, 911 et autres	2 590.00	3 390.00
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	182 455.00	156 000.00

TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT

Compensation du Gouvernement (voirie)	92 399.00	92 399.00
Participation MTQ pour CTA Mékinac	95 673.00	99 486.00
Remboursement pour passages à niveau	8 100.00	8 250.00
Remboursement balayage de rues		450.00
Subvention PADEM	121 300.00	121 500.00
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	317 472.00	322 085.00

GRAND TOTAL DES RECETTES **\$ 1 957 655.00** **\$ 1 997 650.00**

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	BUDGET 2005	BUDGET 2006
Législation	58 501.00	57 434.00
Application de la loi	6 377.00	8 133.00
Gestion financière et administrative	151 200.00	143 050.00
Greffe (élection)	4 100.00	3 400.00
M.R.C. Mékinac (évaluation)	31 926.00	29 319.00
Gestion du personnel	500.00	1 500.00
Autres (assurance, publicité, don)	50 600.00	48 700.00
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	303 204.00	291 536.00

	BUDGET 2005	BUDGET 2006
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police (Sûreté du Québec)	156 517.00	170 457.00
Brigadier scolaire	6 600.00	6 700.00
Protection incendie/bornes-fontaines	81 650.00	81 600.00
Caserne des pompiers	15 750.00	16 400.00
Protection Civil et Premiers répondants	1 850.00	2 200.00
Règlement des animaux	3 200.00	3 500.00
TOTAL	265 567.00	280 857.00
TRANSPORT ROUTIER		
Voirie municipale	235 000.00	235 000.00
Camions municipaux	8 270.00	11 400.00
Garage municipal	8 200.00	8 400.00
Enlèvement de la neige	176 500.00	205 500.00
Éclairage des rues	23 500.00	24 700.00
Circulation et réseau cyclable	5 972.00	6 000.00
Transport adapté	100 701.00	104 737.00
TOTAL	558 143.00	595 737.00
HYGIÈNE DU MILIEU		
Réseau de distribution de l'eau	49 000.00	49 500.00
Réseau d'égout et assainissement eaux	38 000.00	38 000.00
Enlèvement et destruction des ordures	122 700.00	124 600.00
Récupération	41 935.00	45 316.00
Vidange des fosses septiques	20 000.00	20 000.00
TOTAL	71 635.00	277 416.00
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
Office Municipal d'Habitation	4 256.00	6 081.00
Coop Santé Sainte-Thècle	1 500.00	1 500.00
TOTAL	5 756.00	7 581.00
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
Permis de construction et urbanisme	27 861.00	23 454.00
Promotion/développement industriels (CLD)	9 368.00	14 967.00
Promotion/développement (autres)	10 000.00	10 000.00
TOTAL	47 229.00	48 421.00
LOISIRS ET CULTURE		
Patinoire extérieure	11 400.00	11 700.00
Parc Saint-Jean-Optimiste	26 500.00	28 500.00
Promenade Lacordaire et fontaine	7 500.00	7 600.00
Parc Bédard	1 200.00	1 200.00
Débarcadère lac Traverse	2 500.00	900.00
Coin rue Notre-Dame et St-Jacques	220.00	550.00
Centre de loisirs Éric Bédard	13 820.00	12 500.00
Maison des jeunes	4 300.00	4 300.00
Subventions aux organismes de loisirs	6 000.00	8 000.00
Centre communautaire (Hôtel de ville)	90 800.00	105 600.00
Bibliothèque municipale	17 375.00	17 548.00
TOTAL	81 395.00	198 398.00
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊT)	113 446.00	105 930.00
- (REMBOURSEMENT DE CAPITAL)	164 591.00	160 400.00
Immobilisation	46 689.00	31 374.00
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	1 957 655.00	1 997 650.00

TAUX DES TAXES ET TARIFS DES SERVICES POUR 2006

	TAXES 2005	TAXES 2006
Taxe foncière générale	\$ 0.800/100	\$ 0.800/100\$
Taxe spéciale - Sécurité publique	\$ 0.177/100	\$ 0.190/100\$
Taxe spéciale - Réforme Ryan (voirie)	\$ 0.140/100	\$ 0.140/100\$
TOTAL DES TAXES	\$ 1.117/100	\$ 1.130/100\$

TAXES DE SERVICE

Tarif service d'eau	\$ 50.00 log.	\$ 50.00 log.
Tarif dette d'eau (règlement no 21-91)	\$ 88.00 log.	\$ 88.00 log.
Tarif dette d'eau (règlement 207-2003)	\$ 23.00 log.	\$ 23.00 log.
Tarif service d'égout (logement/commerce)	\$ 76.00 log.	\$ 76.00 log.
Tarif d'enlèvement des ordures		
Maison et logement	\$ 70.00	\$ 70.00
Chalet	\$ 70.00	\$ 70.00
Commerce catégorie no.1	\$ 60.00	\$ 60.00
Commerce catégorie no.2	\$ 90.00	\$ 90.00
Commerce catégorie no.3	\$ 130.00	\$ 130.00
Récupération (logement et commerce)	\$ 32.00	\$ 32.00
TOTAL DES TAXES DE SERVICES PAR MAISON	\$ 339.00	\$ 339.00

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-316 : Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2006-2007-2008

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et résolu que le conseil adopte le programme de dépenses en immobilisation 2006-2007-2008.

NUMÉRO	DESCRIPTION	COÛT
	MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURE D'EAU	\$ 820 000.00
	AMÉNAGEMENT D'UN LIEU D'ÉLIMINATION DE NEIGES USÉES	\$ 100 000.00
	ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION CITERNE POUR INCENDIE	\$ 100 000.00
TOTAL DES PROJETS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATION		\$ 1 020 000.00

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-317 : Diffusion des prévisions budgétaires 2006

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement de diffuser le document des prévisions budgétaires pour 2006 par la poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions

Claudette Piché demande si la mise à niveau des infrastructures d'eau est incluse dans les prévisions budgétaires de 2006 et demande des renseignements sur le montant pour la circulation et le réseau cyclable.

Charles Maire Grégoire demande de l'information sur l'achat d'un nouveau camion citerne pour l'incendie et sur la taxe pour les chiens.

Rés. 2005-12-318 : Levée de la séance

À 20 heures et 15 minutes, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorière

Maire



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE MRC DE MÉKINAC

Le 19 décembre 2005, la session du 5 décembre 2005 se continue.

Sont présents à la séance d'ajournement:

André C. Veillette, maire

Sont présents:

André Lacombe, conseiller

France Déry, conseillère

Alain Vallée, conseiller

Tommy Plamondon, conseiller

Jacques Tessier, conseiller

Daniel Allard, conseiller

Sont aussi présents : Louis Paillé et Christine Lapointe.

Rés. 2005-12-319 : Réouverture de la séance et articles ajoutés à l'ordre du jour

À 20 h 15, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement de poursuivre la séance du 5 décembre 2005 et d'ajouter les articles suivants à l'ordre du jour :

- Avis de motion : Règlement Pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2006 et les conditions de leur perception.
- Engagement d'un surveillant pour la patinoire pour le samedi, le dimanche et les jours de fête.
- Autorisation de signer des chèques de la Municipalité de Sainte-Thècle.
- Achat ou location d'un tracteur.
- Questions de l'assistance.
- Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion

Daniel Allard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2006 et les conditions de leur perception.

Rés. 2005-12-320 : Engagement d'un surveillant pour la patinoire le samedi, le dimanche et les jours de fête

CONSIDÉRANT que l'affichage de ce poste parmi les employés syndiqués prendra fin le 22 décembre 2006 et que si aucun des employés syndiqués applique sur ce poste, le conseil pourra engager une personne de son choix;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection qui a effectué l'entrevue des personnes intéressées à exécuter ce travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle engagera Monsieur Marcel Bédard comme surveillant de la patinoire le samedi, le dimanche et les jours de fête pour la saison hivernale 2005-2006 au tarif horaire de 11.59 \$ si, à compter du 23 décembre 2005 aucun employé syndiqué n'a appliqué sur ce poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2005-12-321 : Autorisation de signer les chèques et effets de la Municipalité de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT le départ de Louise T. Rompré, secrétaire-trésorière et de Renald Cloutier, conseiller municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- nomme Christine Lapointe, directrice générale adjointe pour signer les chèques et effets pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle sur les comptes bancaires 7532 et 90247 de la Caisse Populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe en remplacement de Louise T. Rompré.
- enlève le nom de Renald Cloutier comme signataire des chèques et effets dans les comptes bancaires de la Municipalité de Sainte-Thècle.
- Les signataires des chèques et effets de la Municipalité de Sainte-Thècle sont André C. Veillette, maire, Louis Paillé, directeur général et/ou Christine Lapointe, directrice générale adjointe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Achat ou location d'un tracteur

Le conseil demande de voir cet équipement au travail sur le déneigement des trottoirs avant d'en faire l'acquisition. Un véhicule récréatif viendra nous faire une démonstration.

Questions

Yvon Goulet parle des lots municipaux sur lesquels le conseil veut faire de l'aménagement forestier.

Claudette Piché demande la puissance du moteur que le conseil veut acheter.

Rés. 2005-12-322 : Levée de la séance

À 20 heures et 25 minutes, il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorière

Maire